

Conditions d'utilisation

1 Obligations du client

Le principe général veut que le client s'engage à gérer la SEI en bon père de famille.

Ceci implique :

- que les eaux usées rejetées dans la SEI sont des eaux usées ménagères ne contenant pas de substances dangereuses qui pourraient être nocives pour la santé humaine, la flore ou la faune ; les eaux usées ne peuvent également contenir que des déchets ménagers liquides
- qu'en aucun cas, les substances énumérées au point 2 ne peuvent être rejetées dans la SEI
- que la SEI est utilisée conformément aux instructions d'utilisation remises lors de la mise en service
- que la SEI ne sera pas mise hors tension, sauf sur demande expresse ou après approbation de Farys
- que le client s'assure que la SEI et les accessoires sont toujours accessibles pour inspection, entretien, etc. Il est interdit de recouvrir la SEI, les couvercles ou le boîtier de commande ou de laisser des végétaux les envahir ou de les rendre inaccessibles
- que la SEI et le boîtier de commande ne sont pas ouverts sans l'autorisation expresse de Farys
- que tout dysfonctionnement ou irrégularité concernant le fonctionnement est signalé(e) à Farys dans les 24 heures ; en cas de problèmes ou de panne, le client peut composer le numéro général : 078 35 35 99
- que le client informe Farys sans délai de tout changement pertinent dans la composition et la quantité de l'alimentation en eaux usées.

2 Liste des produits interdits

La liste non exhaustive ci-dessous contient une liste de produits qui ne peuvent pas être rejetés dans la SEI.

- Eaux pluviales
- Eau de javel
- Déboucheurs agressifs
- Peinture et eau de rinçage de peinture
- White spirit, diluant ...
- Huile de moteur
- Produits pour le développement de photographies
- Lingettes hygiéniques non dégradables
- Désinfectants
- Produits d'hygiène personnelle : tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs, couches
- Acides





- Produits de nettoyage agressifs (par ex., pour friteuse)
- Pesticides
- Carton, plastique et matières non dégradables
- Cheveux abondants d'humains et d'animaux
- Restes alimentaires
- Graisses végétales et animales provenant de friteuses
- Contenu de toilettes chimiques
- Produits toxiques
- Médicaments
- Grandes quantités d'eau de piscine

De petites quantités de produits ménagers inoffensifs tels que détergents pour lave-vaisselle, poudre de lavage pour lave-linge et lave-vaisselle, assouplissant, produits de détartrage, adoucisseur d'eau ou produits biodégradables tels que papier hygiénique peuvent être rejetées dans l'installation.